

ARPE NORMANDIE



Association Régionale pour la Promotion
de l'Éco-construction en Normandie

Bilan de l'animation du réseau

*Dans le cadre de la Convention pour l'animation du réseau normand de
l'éco-construction N°18P06588
ARPE Normandie / Conseil Régional Normandie*



RÉGION
NORMANDIE



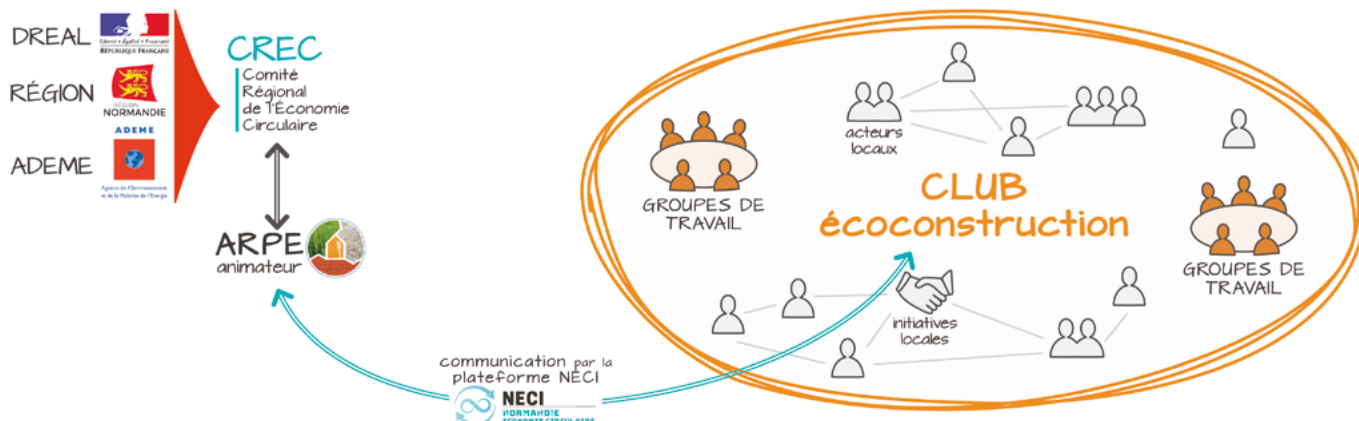
Association Régionale pour la Promotion de l'Éco-construction en Normandie
Siège social : Maison Des Solidarités – 51 quai de juillet – 14000 Caen – Siret : 49171143800029 – APE : 913E
02 31 34 57 24 – contact@arpe-normandie.com – www.arpe-normandie.com

I) L'animation du Club de l'éco-construction	3
II) GT1 : Formation professionnelle initiale et continue	4
III) GT2 : Développer un argumentaire en faveur des éco-matériaux	5
IV) GT3 : Production de données techniques, environnementales et réglementaires pour les filières locales	6
V) GT4 : Accompagner efficacement le développement économique des filières locales	7



I) L'animation du club de l'éco-construction

Depuis le printemps 2018, un nouveau club est apparu dans le paysage de l'économie circulaire : le Club Écoconstruction. À l'initiative de la DREAL, de l'Ademe et de la Région Normandie, ce club vise à rassembler les acteurs agissant en faveur du développement de l'écoconstruction et de l'écorénovation.



Animé par l'ARPE Normandie, ce club s'est réuni 2 fois en 2018 et 2 fois en 2019 avec pour objectifs l'interconnaissance de ses membres et la définition d'une stratégie partagée en matière de développement de la construction et de la rénovation écologique. Objectifs atteints !

En 2020, ce travail collectif va se poursuivre selon les groupes de travail suivant :

- GT1 : Formation professionnelle initiale et continue
- GT2 : Développer un argumentaire solide en faveur des éco-matériaux
- GT3 : Production de données techniques, environnementales et réglementaires pour les filières locales
- GT4 : Accompagner efficacement le développement économique des filières locales

Un drive commun a été mis en place pour faciliter les contributions à distance des différents participants : [Drive commun du club de l'éco-construction](#).

Pour vous inscrire ou suivre l'évolution de ces groupes, rendez-vous sur www.arpenormandie.org ou sur www.neci.normandie.fr.

Après presque deux ans d'animation du club et malgré les outils communs mis en ligne, l'ARPE Normandie s'est trouvé régulièrement être le principal contributeur du club en plus de son rôle d'animateur. Il faudra revoir la stratégie du club pour l'année à venir ainsi que la hauteur financière de sa convention.



II) GT1 : Formation professionnelle initiale et continue

En 2019, le GT1 du club de l'éco-construction s'est donné pour objectif de :

- Faire l'analyse de l'offre de formation existante en matière d'éco-construction
- Construire l'offre de formation sur les éco-matériaux et leur mise en oeuvre
- Se donner un calendrier commun d'actions à mener

1) Analyse de l'offre de formation existante en matière d'éco-construction, afin de la caractériser et d'en apprécier en quoi la formation offre une réelle prise en compte des éco-matériaux

- Nathalie LAVOLO peut se charger de faire l'analyse sur la base d'une grille d'analyse fournie par les membres du GT
- Proposition Edith MERLE propose une première ébauche de grille au GT qui la complète pour validation.
- Échéance :

- Fin octobre grille d'analyse validée
- Fin 2019 analyse de l'offre réalisée

2) construire l'offre de formation sur les éco-matériaux et leur mise en œuvre

A/ Deux types d'actions de formation :

- Une journée de sensibilisation : appui sur producteurs d'éco-matériaux et plateaux techniques,
 - > À destination des salariés ou des demandeurs d'emploi : approche technique.
 - > À destination des chefs d'entreprise (approche économique, assurancielle).
- Un bloc de compétences sur connaissance et mise en œuvre des éco-matériaux
- À destination des salariés ou des demandeurs d'emploi
- À destination des architectes (à vérifier - Sophie POPOT)

B/ Deux financements potentiels : OPCO & PRIC

- OPCO CONSTRUCTYS : salariés du BTP + chefs d'entreprise ayant statut salarié
- OPCO FAFCEA / AGEFIS : chefs d'entreprise
- PRIC : demandeurs d'emploi
- OPCO EP (entreprises de proximité) / FIFPL : architectes

C/ Deux à trois organismes de formation et ARPE prestataire de ces OF :

- GRETA + AFPA + OF des architectes :
- Construction de l'ingénierie de formation
- Mise en oeuvre des formations
- ARPE : co-construction de la formation / Mise en lien avec producteurs d'écomatériaux / Prestations techniques

3) calendrier et actions à mener :

- Organiser une réunion 2ème quinzaine de novembre avec Région et Constructys (voir OPCO EP) -> Edith et Alexandra (DIRECCTE) pour présentation (préface pédagogique) du projet
- Si il y a un accord des financeurs : lancer le travail d'ingénierie de formation : OF + ARPE et prise de contact avec les producteurs d'éco-matériaux.

Retrouvez l'ensemble du travail réalisé par le club sur son [Drive dédié](#).



II) GT2 : Développer un argumentaire en faveur des éco-matériaux

En 2019, le GT2 du club de l'éco-construction s'est donné pour objectif de :

- Définir des tranches de prix au m²/posés détaillées et expliquées
- Réaliser une version augmentée du Guide des éco-matériaux 2019
- Effectuer un travail de vulgarisation scientifique des fiches éco-matériaux 2019

1) La collecte des devis

À l'issue des réunions du GT2, l'ARPE Normandie a pu collecter des devis de prix au m²/posés de la part des Chantiers de Demain, Bâtir en Terre et des CAUE 50 et 76. Cette collecte doit se poursuivre afin d'obtenir des tranches de prix pertinentes. Les prix peuvent varier du simple au double au sein d'un même département.

Lors des débats en réunion, il a été question de faire une distinction entre le coût global direct et celui élargi, à l'image de l'étude effectuée par le CEREMA. Une proposition complémentaire a été faite de réaliser une courbe de prix distinguant le coût du matériaux, le coût de la pose et le retour sur investissement. Dans tout les cas, la tranche de prix qui ressortira de cette collecte doit faire l'objet d'une explication détaillée. La question du coût fera l'objet d'une rédaction complète dans la prochaine mise à jour du guide des éco-matériaux normands 2019.

2) La mise à jour du guide des éco-matériaux normands 2019

Suite à la mise à jour du guide des éco-matériaux normands réalisée en septembre 2019, de nombreuses pistes d'amélioration ont été proposées afin que ce support soit utile au plus grand nombre. Rédiger des paragraphes sur les avantages des éco-matériaux écologiques s'avère nécessaire : la version actuelle présente les éco-matériaux uniquement par leur spécificité. Hors, les éco-matériaux ont des avantages communs : écologiques, sanitaires, économiques sur le long terme, etc... Il est également important de rappeler qu'il n'existe pas de solution unique mais que la diversité des solutions locales permet de répondre à la diversité des situations rencontrées sur un chantier.

Une déclinaison par type de travaux a également fait l'objet de débat : isolation des combles, murs, sols... Ainsi qu'une déclinaison des supports de communication : le support vidéo a notamment était régulièrement cité.

La **plus-value sociale** des chantiers participatifs doit également être mentionnée : le particulier paye moins cher, l'artisan s'épuise moins au travail et les bénévoles apprennent sur le chantier.

3) La vulgarisation des fiches éco-matériaux 2019

Les fiches éco-matériaux ont un contenu trop similaire au guide actuellement. L'idée serait d'effectuer un travail de vulgarisation scientifique afin de rendre le plus accessible possible ces fiches.

Retrouvez l'ensemble du travail réalisé par le club sur son [Drive dédié](#).



III) GT3 : Production de données techniques, environnementales et réglementaires pour les filières locales

En 2019, le GT3 du club de l'éco-construction s'est donné pour objectif de :

- Mettre en place des recherches participatives pour mieux caractériser, expérimenter, former et accompagner
- Faire l'inventaire des projets en cours sur le territoire normand
- Définir le besoin commun de production de connaissance

1) L'exemple des recherches participatives actuelles

- Le projet ECO-TERRA, financé par l'ADEME et mené par Eco-Pertica :

Ce projet regroupe des études scientifiques pour déterminer les caractéristiques du terre-chanvre et terre fibre.

- Le projet CHANVRISOL, mené par l'ARPE :

Projet de recherche sur l'isolation chanvre.

- Le projet MAGBAT :

Étude de l'atténuation des champs électromagnétique des écomatériaux

- Le Projet CobBauge avec le PNR des Marais du Cotentin et l'ESITC de Caen :

Projet européen de recherche pour créer un matériau de construction économique composé de terre et de fibres.

- Le Projet BioBAT mené par l'ARPE Normandie et Arthur Hellouin de Menibus :

Le projet BIOBAT vise à mettre en place un projet de recherche participative en région Normandie (Haute et Basse) sur les écomatériaux locaux pour l'éco-construction, en collectant les besoins de terrain puis en identifiant comment ces sujets peuvent être traités préférentiellement avec les laboratoires régionaux, dans une démarche de recherche participative.

- Projet Botte de Paille Cingal

Projet de mise en place d'une filière locale de bottes de paille à façon sur le territoire du Cingal-Suisse Normande, incluant un volet production de données techniques et environnementales (FDES).

- Réalisation d'une FDES TORCHIS

Conduit par l'ARPE et la Confédération de la Construction en Terre Crue et en cours de réalisation par le Cerema Normandie.

- Autres sujets : ACV, acoustique, performance hygrothermique, tenue au feu.

2) Les besoins communs

- Première des difficultés : la variabilité, la diversité énorme de ces matériaux.
- Envisager la production de données selon les modes constructifs
- Produire un état des lieux des connaissances existantes
- Avoir un regard régional, national mais aussi international (financer des travaux de traduction de thèse)
- Faire l'inventaire des données qui existent en région, les classer et définir le fossé qu'il nous reste à combler.

Retrouvez l'ensemble du travail réalisé par le club sur son [Drive dédié](#).



IV) GT4 : Accompagner efficacement le développement économique des filières locales

En 2019, le GT4 du club de l'éco-construction s'est donné pour objectif de :

- Réaliser un diagnostic partagé avec les acteurs
- Relever et circonscrire les problématiques des acteurs
- Prioriser les besoins

1) Réalisation d'un SWOT par la CRESS

Menaces :

La plus fréquente est celle de la méconnaissance du grand public et les idées reçues sur les produits, notamment sur le prix et l'efficacité. Cette méconnaissance est doublée du manque de formation et d'information de la part des prescripteurs potentiels et des applicateurs. Elle est également accentuée par le faible développement de d'exemplarité des collectivités territoriales dont les marchés sont complexes à pénétrer pour la filière écoconstruction.

Cette première et principale menace est renforcée par la simplicité et l'accessibilité des produits de substitution (sous-entendus des produits classiques). Ces derniers disposent également d'avantages sur le marché non négligeables (lobby, certifications, poids financiers, couverture territoriale...) et constituent une concurrence difficilement surmontable à l'accès au marché des produits éco-conçus qui ne bénéficient pas de ces supports de communication, réglementaires et logistiques.

La couverture territoriale est l'une des menaces pour le développement économique de la filière. Elle doit faire sens, être définie et partagée pour être en adéquation avec les valeurs portées par les filières d'éco-construction locales.

Mots clefs : concurrence – méconnaissance – couverture territoriale

Faiblesses :

La communication dans son argumentaire et sa diffusion est traitée dans un autre groupe de travail et doit devenir une force pour permettre de lutter contre la menace principale identifiée.

La forte exigence des critères de qualité de l'éco-construction est une « faiblesse » dans le sens où elle n'est pas adaptable / modulable, il s'agit de critères fixes face à des produits de substitution pouvant jouer sur la qualité pour adapter leur prix.

Les lieux de vente et moyens de distribution représentent une faiblesse, le référencement et l'accessibilité des produits s'en trouvent affaiblis. En y ajoutant la complexité de repérage et d'identification des acteurs, la démarche du consommateur doit être volontaire et active pour être satisfaite.

La dernière faiblesse concerne les structures de production et leur capacité à supporter une forte hausse de la demande. La production fait face à plusieurs contraintes : des capacités d'investissement souvent limitées, une saisonnalité de la demande pouvant engendrer des frais de stockage important, un besoin de main d'œuvre important et des modèles économiques dont l'équilibre est en construction.

Mots clefs : communication – visibilité – accessibilité géographique – flexibilité - logistique

Opportunités et forces :

Les réponses apportées par les filières d'éco-construction répondent aux besoins sociétaux et aux inquiétudes environnementale/économiques actuels.



Les aides régionales, aides à l'isolation à 1€, etc... représentent des opportunités pour les filières de l'écoconstruction. L'opportunité d'élargir les débouchés est également à saisir pour permettre le développement des filières au-delà du BTP.

La recherche de sens, les valeurs portées et la durabilité des solutions apportées sont plébiscitées par les participants, et mis en parallèle avec les performances des matériaux employés, leur prix et la haute.

Mots clefs : aides financières à la consommation – nouveaux débouchés – hausse de la consommation responsable – valeurs - qualité

Vers le développement économique des filières :

L'information et la formation des acteurs du secteur et des particuliers est prioritaire pour favoriser le développement économique et le changement d'échelle des filières. Le groupe de travail 2 « développer un argumentaire solide en faveur des éco matériaux » est en charge de la construction du discours, sa diffusion sera à réaliser.

Pour favoriser cette structuration, le repérage et l'identification des acteurs doit être faite, un annuaire a été proposé durant la rencontre. L'accessibilité pour les acteurs aux produits issus de la filière doit être simplifié et ce travail amont de repérage et d'identification le simplifiera.

L'animation est un élément clef vers la structuration et le changement d'échelle des filières. Cette animation permettra la continuité des actions en cours et leur prolongement pour lutter contre l'essoufflement des travaux en commun.

La définition commune du changement d'échelle doit également être construite et partagée, elle viendra appuyer et guider le développement économique des filières et en simplifier la structuration.

Un constat dressé en collectif est la complexité de l'accès aux marchés publics, un travail dans ce sens peut être initié pour un échange de bonnes pratiques, des réponses communes, un argumentaire pour faire de l'utilisation d'éco matériaux un critère de sélection...

Les problématiques internes aux structures de production doivent être solutionnées :

- Modèle économique à équilibrer (Dispositif Local d'Accompagnement Individuel – CRESS accompagnement au développement)
- Financement des investissements dans l'outil de production (tours de tables financiers et soutien France Active Normandie)
- Définition d'une taille critique qui permette d'assurer le développement économique des structures, l'équilibrage de leur modèle économique et de rester en adéquation avec la définition du changement d'échelle préalable notamment concernant le territoire d'action qui doit rester local.

Retrouvez l'ensemble du travail réalisé par le club sur son [Drive dédié](#).

